

Procès-verbal
Conseil d'institut de l'INSPÉ
de l'académie de Strasbourg
Consultation électronique
Séance du vendredi 18 octobre 2024

ORDRE DU JOUR :

Offre de formations 2024/2025

- 1. Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences (MECC)**
 - 1.1. DAEU option A
 - 1.2. DAEU option B
- 2. Fiches paramétrage Admission Licence (PARCOURSUP)**
 - 2.1. Professorat des écoles (PE)
 - 2.2. Métier de la formation et de l'intervention éducative (MFIE)
- 3. Fiches paramétrage Admission Master (MonMaster)**

ETAIENT PRESENTS :

- 1) Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**
 - a) Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**
Anemone GEIGER-JAILLET, Philippe CLERMONT
 - b) Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**
Jean-Luc DENNY, Najoua MOHIB
 - c) Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**
Nathalie BERTRAND, Thierry ROHMER
 - d) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Nicolas COPPENS, Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM
 - e) Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Olivier DELFORGE, Marjorie ROUGIER
 - f) Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**

Cathie DE SA MIRANDA (titulaire), Léo FACONNIER (titulaire), Johann-Wolfgang METZ (suppléant), Carine MULLER (suppléant), Frédéric STEMMLER (suppléant), Aubanelle RODRIGUEZ (suppléant), Samir SALEM (titulaire), Mathilde SALOMON (titulaire)

2) Représentants de l'Université de Strasbourg

Thierry BURGER-HELMCHEN, Camille FAUTH

3) Personnalités extérieures

a) Représentant du conseil régional

Irène WEISS

b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Cédric BAILLET, Céline CROCENZO, Olivier DELARUE, Anne-Laure MATTERN, Céline MOUROT-STORCK, Patricia MULLER, Emmanuelle PERNOUX

c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Jean-Charles FONTAINE

d) Personnalités désignées par les membres du conseil

Baptiste MELGAREJO, Olivier MENTZ, Dorothée SCHUMPP

Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, Eric FLAVIER, François GAUER, Corinne JAECK, Éric TISSERAND, Philippe ZIMMERMANN

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Pas de procuration

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

/

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Comme évoqué lors du dernier conseil de septembre, Eric Tisserand avait proposé un vote électronique concernant l'offre de formation (fiches Parcoursup et Mon master).

Par cette consultation électronique, il est demandé aux membres de se prononcer sur les :

- Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences (MECC)
- Fiches paramétrage Admission Licence (PARCOURSUP)
- Fiches paramétrage Admission Master (MonMaster)

Voici une copie du mail envoyé le 9 octobre aux membres concernant cette consultation :

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé lors de notre dernier conseil, nous allons procéder à une consultation électronique.

Ordre du jour :

1. **Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences (MECC)**
2. **Fiches paramétrage Admission Licence (PARCOURSUP)**
3. **Fiches paramétrage Admission Master (MonMaster)**

Vous trouverez via le lien suivant les documents à consulter :

https://ernest.unistra.fr/jcms/prdr1_1076331/fr/inspe-conseil-d-institut?explorerCurrentCategory=prdr1_2466333&portlet=prdr1_1076329

Concernant les votes :

Vous serez destinataires d'un mail le mardi 15 octobre matin, vous donnant le lien pour voter en ligne.

Pour toutes questions ou échanges sur un sujet, n'hésitez pas à vous rendre dans la rubrique "**Conversations**".

Voici une copie du mail envoyé le 16 octobre aux membres concernant les votes :

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir le lien pour voter :

<https://evento.renater.fr/survey/ci-18-10-2024-votes-electroniques-y0bo5zrn>

Période des votes : mercredi 16 au vendredi 18 octobre 2024.

1. Modalités d'Évaluation des Connaissances et des Compétences (MECC)

- 1.1. DAEU option A
- 1.2. DAEU option B

**Les MECC suivants sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.
(23 votants : 22 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention)**

2. Fiches paramétrage Admission Licence (PARCOURSUP)

- 2.1. Professorat des écoles (PE)
- 2.2. Métier de la formation et de l'intervention éducative (MFIE)

**Les fiches de paramétrage présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.
(23 votants : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

3. Fiches paramétrage Admission Master (MonMaster)

Pendant la consultation électronique, les membres ont pu poser leurs questions dans l'espace « conservations ».

Nathalie Bertrand demande s'il est possible d'amender le document intitulé « Fiche de paramétrage admission master (Mon master) » :

Dans ce document, la mention suivante est faite :

En référence à l'annexe portant sur les attendus à l'entrée en master MEEF 1er et 2nd degrés (...) il est attendu des candidats :

- une solide maîtrise des connaissances disciplinaires de base dans une ou (de préférence) plusieurs disciplines enseignées à l'école, en particulier en français et en mathématiques(...)
 - une maîtrise de la communication orale et écrite notamment **une maîtrise parfaite de l'orthographe et de la grammaire.**
- Niveau de français exigé (écrit/oral) : **C1** minimum

Le GD lettres a été consulté et relève l'incohérence entre la notion de « maîtrise parfaite » et le niveau C1 en français. Une modification de cet attendu en « maîtrise satisfaisante » permettrait de gagner en cohérence (et de coller à la réalité du terrain).

Eric Tisserand lui répond :

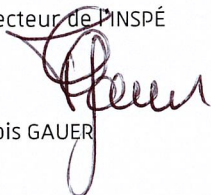
Dans le cadre de l'étude du dossier, nous préférons conserver « maîtrise parfaite de l'orthographe et de la grammaire » ce qui nous permettra de mieux discriminer les candidats sur la base de leur productions écrites (lettre de motivation). Nous souhaitons donc conserver ce terme permettant de mieux discriminer lors du classement des candidats.

**Les fiches de paramétrage présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.
(23 votants : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

Fait à Strasbourg, le 19 novembre 2024

Le Directeur de l'INSPÉ

François GAUER



Le Président du conseil

Olivier DELARUE

